

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 4 avril 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019_03_13 FIN-(7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET ANNEXE TEOM

DATE DE CONVOCATION : 28 MARS 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 11 AVRIL 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Le Conseil Communautaire décide de modifier ainsi l’ordre du jour : Retrait de la délibération n°2019_03_39 « Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain à l’EPFL » (devenue sans objet) et ajoute la délibération n°2019_03_39 « Constitution d’un groupement de commandes en vue de la passation de marchés de travaux de voiries et réseaux à Lucey ».

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Étaient présents :</u> | André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration de C. VERDELET), Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de C. GAY), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Olivier HEYOB (ayant la procuration de M. VERGEOT), Catherine BRETENOIX (ayant la procuration de F. EZAROIL), Lucette LALEVEE, Marie VIOT (ayant la procuration de C. CAMUS), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Guy SCHILLING, Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT (ayant la procuration de S. LAGARDE), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Christian HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU. |
| <u>Étaient excusés :</u> | Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Stéphanie LAGARDE, Jean-Marie HORNUT. |
| <u>Avis de procuration :</u> | 11 avis de procuration |
| <u>Avis de suppléance :</u> | 1 avis |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | André MAGNIER |
| <u>Nombre de présents :</u> | 54 présents |
| <u>Nombre de votants :</u> | 65 votants |

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-054-200070563-20190404-2019_03_13-

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
 Vu débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2019 dont l'assemblée fut saisie le 7 février 2019 ;
 Vu l'affectation des résultats 2018 ;

Le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2019 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget annexe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 70002).

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, Monsieur DOMINIAK votant contre, décide :

- d'augmenter l'autorisation de programme 17001 « Plateformes de déchets verts » de 800 000 € à 900 000 €, en lien avec le dossier d'aide déposé à l'ADEME,

- d'adopter le budget primitif 2019 du budget annexe des ordures ménagères (zones TEOMi et TEOM) de la Communauté de Communes Terres Toulaises comme suit :

BUDGET ANNEXE TEOM (70002)

BALANCE GENERALE :

| en € | Dépenses | Recettes |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Investissement | 2 212 395,87 € | 2 212 395,87 € |
| Fonctionnement | 6 340 953,14 € | 6 340 953,14 € |
| TOTAL | 8 553 349,01 € | 8 553 349,01 € |

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

| en € | Dépenses | | Recettes | |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Réelles et mixtes | Ordre | Réelles et mixtes | Ordre |
| Investissement | 2 112 395,87 € | 100 000,00 € | 641 442,73 € | 1 570 953,14 € |
| Fonctionnement | 4 820 000,00 € | 1 520 953,14 € | 6 290 953,14 € | 50 000,00 € |
| TOTAL | 6 932 395,87 € | 1 620 953,14 € | 6 932 395,87 € | 1 620 953,14 € |

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
 Fabrice CHARTREUX

